



CYBER OCC

DATA VALLEY
1000 L'OCCITANIE
31670 LABEGE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025



COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe ANC 2022-06*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-D*
- *Annexes fiscales*



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

CYBER OCC
DATA VALLEY
1000 L'OCCITANIE
31670 LABEGE

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	985 727 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 250 Euros
- Résultat net comptable,	18 370 Euros

Fait à LABEGE
Le 26/05/2026

FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS représenté
VERLINDE Marie-Adélaïde Expert-comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	6 257	168	6 089		6 089	
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	15 596	8 671	6 925	11 219	4 294	38,27
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations	76		76	76		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	21 929	8 839	13 090	11 295	1 795	15,89
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 060		3 060	1 290	1 770	137,21
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	459 589		459 589	426 573	33 016	7,74
	Charges constatées d'avance (2)	6 083		6 083	7 494	1 411	18,83
	Valeurs mobilières de placement	250 191		250 191		250 191	
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	253 714		253 714	48 641	205 073	421,61
	Total III	972 637		972 637	483 997	488 640	100,96
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		994 566	8 839	985 727	495 293	490 434	99,02

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau	7 112				7 112	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	18 370	7 112			11 258	158.30
	Situation nette (sous total)	25 482	7 112			18 370	258.30
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	25 482	7 112			18 370	258.30
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	293 252	442 344			149 092	33.71
	Total III	293 252	442 344			149 092	33.71
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total IV						
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
	Emprunts et dettes financières diverses (2)						
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	42 218	8 788			33 431	380.43
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	35 076	35 250			174	0.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance	589 699	1 800			587 899	NS
	Total V	666 993	45 837			621 156	NS
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	985 727	495 293			490 434	99.02

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 77 294 44 037
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	52 785		27 216		25 569	93.95
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	2 250				2 250	
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	268 564		428 500		159 936	37.32
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	155 323		14 279		141 044	987.80
Autres produits	1 130		8		1 122	NS
Total I	480 052		470 003		10 049	2.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	110 572		92 339		18 233	19.75
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 052		3 080		972	31.55
Salaires et traitements	247 163		221 121		26 042	11.78
Cotisations sociales	86 441		75 274		11 167	14.83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 462		3 634		828	22.78
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	6 231		65 842		59 611	90.54
Autres charges	1 124		399		725	182.02
Total II	460 044		461 688		1 644	0.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	20 007		8 314		11 693	140.63

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 627				1 627	
Autres intérêts et produits assimilés	2		53		51	97.09
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	1 629		53		1 576	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 629		53		1 576	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	21 636		8 367		13 269	158.59
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 266		1 255		2 011	160.24
Total des produits (I+III+V)	481 680		470 055		11 625	2.47
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	463 310		462 943		367	0.08
5. EXCEDENT OU DEFICIT	18 370		7 112		11 258	158.30

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le règlement ANC-2018-06 de l'article 431-6 sur la variation des fonds dédiés a été maintenu.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Événements post-clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Informations significatives

Il apparaît dans les comptes des fonds dédiés de la subvention Osmose d'un montant de 6 231 euros. Ceux-ci correspondent à la partie non utilisée sur 2025.

La réalisation du projet Osmose est fixée à 60 mois soit un achèvement prévu à la date du 02/11/2030.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ses principales modifications portent sur (i) la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, (ii) la suppression de la technique des transferts de charges et (iii) la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1.Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste " Immobilisations en cours, avances et acomptes " ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes " Produits exceptionnels " et " Charges exceptionnelles ".

2.Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel :

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges :

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant

Changement d'estimation

Néant

Correction d'erreurs

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-I)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		6 257		6 257
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	12 830			12 830
Mobilier	2 766			2 766
Immobilisations financières				
Participations	76			76
TOTAL	15 672	6 257		21 929

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		168		168
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	3 971	3 740		7 711
Mobilier	406	554		960
TOTAL	4 377	4 462		8 839

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Site internet	5 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Concessions et droits similaires			6 257		
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL			6 257		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires		1 68		
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		3 740		
Mobilier		554		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		4 462		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Néant

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres créances clients	3 060	3 060	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 648	4 648	
Divers état et autres collectivités publiques	454 168	454 168	
Créances de l'actif circulant	461 876	461 876	
Charges constatées d'avance	6 083	6 083	
TOTAL	467 959	467 959	

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		7 112		
Résultat de l'exercice	7 112	7 112		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	7 112	0		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				7 112
Résultat de l'exercice		1 892		18 370
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres		1 892		25 482

- PRÉCISIONS SUR LES PROVISIONS SIGNIFICATIVES ET CERTAINS PASSIFS -
(Art. 832-14)

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 43 I-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	442 344	6 231	155 322			293 253	293 253
Programme CSIRT	347 459		138 609			208 850	208 850
Programme EDIH	94 885		16 713			78 172	78 172
Programme OSMOSE		6 231				6 231	6 231
TOTAL	442 344	6 231	155 322			293 253	293 253

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	42 218	42 218		
Personnel et comptes rattachés	11 361	11 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 227	19 227		
Impôts sur les bénéfices	3 266	3 266		
Taxe sur la valeur ajoutée	510	510		
Autres impôts taxes et assimilés	711	711		
Produits constatés d'avance	589 699	589 699		
TOTAL	666 993	666 993		

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	454 168
Valeurs mobilières de placement	191
TOTAL	454 359

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
AUTRES CREANCES	
- Subvention région	217 500
- Subvention AD'OCC	38 854
- Subvention OSMOSE	195 730
- Aide à l'apprentissage	2 084
VMP	
- Intérêts VMP	191
TOTAL	454 359

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 768
Dettes fiscales et sociales	19 575
TOTAL	28 342

Détail des charges à payer

	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET COMP"TES RATTACHES	
- Honoraires CAC	4 574
- Charges locatives	4 194
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision et charges sur les congés payés	15 107
- Provision prime de précarité et charges	1 185
- Cotisation CNRACL	3 000
- TA Libératoire	182
- Formation continue	100
TOTAL	28 342

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	4 295	
TOTAL	4 295	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉMUNÉRATIONS -

(Art. 835-2)

Rémunérations allouées aux membres des organes	Montant
- de direction	115 478
- d'administration	
- de surveillance	
TOTAL	115 478

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **4 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	4
TOTAL	4

ANNEXE

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT :

Subventions dans les comptes de l'association au 31 décembre 2025

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au bilan dès leur octroi, matérialisé par un accord écrit du financeur.

Tableaux de suivi des subventions

TRESORERIE	Subventions à encaisser au 31/12/2024	Subventions accordées en 2025	Ajustements	Subventions encaissées en 2025	Subventions à encaisser au 31/12/2025
OSMOSE		195 730			195 730
EDIH	38 854				38 854
CSIRT	330 000	600 000		730 000	200 000
REGION	43 750	55 000		81 250	17 500
TOTAL	412 604	850 730		811 250	452 084

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...		6 089			6 089	
20500000 SITE INTERNET		6 257			6 257	
28050000 AMORT. SITE INTERNET		168			168	
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE		6 925	11 219		4 294	38.27
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL		12 830	12 830			
21840000 MOBILIERS		2 766	2 766			
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU		7 711	3 971		3 740	94.18
28184000 AMORT. MOBILIERS		960	406		554	136.45
PARTICIPATIONS		76	76			
26100000 TITRE DE PARTICIPATION		76	76			
TOTAL II		13 090	11 295		1 795	15.89
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES		3 060	1 290		1 770	137.21
41100000 ADHERENTS COLLECTIFS		3 060	1 290		1 770	137.21
AUTRES CRÉANCES		459 589	426 573		33 016	7.74
40910000 FRS AVANCES & ACOMPTES		773	2 272		1 499	65.97
40980000 FRS AVOIR A RECEVOIR			1 440		1 440	100.00
44100000 REGION - SUBVENTION		217 500	373 750		156 250	41.81
44110000 AD'OCC - SUBVENTION A ENCAISSE		38 854	38 854			
44120000 ETAT- ANR SUBVENTION OSMOSE		195 730			195 730	
44566000 TVA SUR AUTRE BIENS ET SERVICE		1 702	92		1 610	NS
44567000 CRÉDIT DE TVA À REPORTER		2 565	8 116		5 551	68.40
44580000 TVA A REGULARISER			1 073		1 073	100.00
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		381	475		94	19.82
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR		2 083	500		1 583	316.66
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		6 083	7 494		1 411	18.83
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		6 083	7 494		1 411	18.83
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		250 191			250 191	
50800000 COMPTE A TERME		250 000			250 000	
50880000 NTERETS COURUS VMP		191			191	
DISPONIBILITES		253 714	48 641		205 073	421.61
51200000 CREDIT COOPERATIF		175 778	7 580		168 199	NS
51210000 CC LIVRET A		77 936	41 061		36 874	89.80
TOTAL III		972 637	483 997		488 640	100.96
TOTAL GENERAL		985 727	495 293		490 434	99.02

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
REPORT A NOUVEAU	7 112		7 112	
11000000 RAN CREDITEUR	7 112		7 112	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	18 370	7 112	11 258	158.30
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	25 482	7 112	18 370	258.30
TOTAL I	25 482	7 112	18 370	258.30
TOTAL II				
FONDS DEDIES	293 252	442 344	149 092	33.71
19410000 FONDS DEDIES CSIRT	208 850	347 459	138 609	39.89
19420000 FONDS DEDIES EDIH	78 171	94 885	16 713	17.61
19440000 FONDS DEDIES OSMOSE	6 231		6 231	
TOTAL III	293 252	442 344	149 092	33.71
TOTAL IV				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 218	8 788	33 431	380.43
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	33 451	2 255	31 195	NS
40810000 FACTURES NON PARVENUES	8 768	6 532	2 236	34.22
DETTES FISCALES ET SOCIALES	35 076	35 250	174	0.49
42820000 PROVISIONS CONGES PAYES	10 591	9 663	927	9.60
42860000 PROVISION PEL CAP	771	1 887	1 117	59.16
43100000 SECURITE SOCIALE	7 798	6 759	1 039	15.37
43702000 PREVOYANCE CADRE ET NON CADRE	1 706	2 383	678	28.44
43703000 KLESIA RETRAITE	1 690	3 940	2 250	57.11
43708000 CONTRIBUTION ADESATT	59	60	1	1.00
43708100 RETRAITE AFP (ADDIT° FCT° P.)	44	638	594	93.14
43820000 CHARGES / PROVIS° CP	4 517	3 547	970	27.36
43860000 PROVISION PEL CAP	414	1 477	1 063	71.96
43861000 CNRACL	3 000	2 760	240	8.70
44210000 ETAT - PAS	429	350	79	22.57
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	3 266	1 255	2 011	160.24
44571000 TVA COLLECTÉE	510	215	295	137.21
44586100 TVA SUR AVOIR A RECEVOIR		72	72	100.00
44862000 TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	182	157	25	15.66
44863000 CHARGES A PAYER - FPC	101	87	14	15.62
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	589 699	1 800	587 899	NS
48700000 PCA SUR COTISATIONS	200	1 800	1 600	88.89
48710000 PCA SUR SUBVENTIONS	589 499		589 499	
TOTAL V	666 993	45 837	621 156	NS
TOTAL GENERAL	985 727	495 293	490 434	99.02

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
COTISATIONS	52 785	27 216	25 569	93.95
75600000 COTISATIONS	52 785	27 216	25 569	93.95
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	2 250		2 250	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	2 250		2 250	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	268 564	428 500	159 936	37.32
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 333	11 000	3 667	33.33
74100000 SUBVENTION REGION HORS CSIRT	55 000	87 500	32 500	37.14
74120000 SUBVENTION REGION CSIRT	200 000	330 000	130 000	39.39
74130000 SUBVENTION ANR OSMOSE	6 231		6 231	
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	155 323	14 279	141 044	987.80
78941000 REPRISE FONDS DEDIES CSIRT	138 609		138 609	
78942000 REPRISE FONDS DEDIES EDIH	16 713	14 279	2 435	17.05
AUTRES PRODUITS	1 130	8	1 122	NS
75800000 PRODUIT DIVERS DE GESTION COUR	1 130	8	1 122	NS
TOTAL I	480 052	470 003	10 049	2.14
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	110 572	92 339	18 233	19.75
60400000 COLLECTE DES DECHETS	311	233	78	33.62
60610000 ELECTRICITE		1 130	1 130	100.00
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE	3 709	3 673	36	0.98
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 789	2 061	271	13.17
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	4 159	2 110	2 049	97.14
61300000 LOCATION WIMI	1 048	1 669	621	37.23
61301000 LOCATION ZOOM	1 679	540	1 140	211.16
61302000 LOGICIELS NET EXPLORER	1 318	1 275	43	3.39
61303000 LOGICIEL CANVA		303	303	100.00
61304000 MICROSOFT 365	881	1 306	425	32.56
61305000 LOCATION KARLIA	5 005	2 279	2 726	119.62
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	23 712	9 202	14 510	157.68
61320200 LOCATION PARKING	3 282	1 710	1 572	91.94
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	3 335	1 337	1 997	149.35
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	4 194	2 697	1 497	55.51
61410000 CHARGES LOCATIVES PARKING	1 241	257	985	383.87
61520000 ENTRETIEN DES LOCAUX	1 634	253	1 380	544.71
61560000 MAINTENANCE	779		779	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 147	958	189	19.78
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	142	85	57	66.75
61840000 FORMATION	1 026		1 026	
62261000 HONORAIRES EXPERTISE-COMPTABLE	6 653	6 512	141	2.16
62262000 HONORAIRES SOCIAL	2 701	3 012	311	10.34
62263000 HONORAIRES CAC	4 295	3 963	332	8.38
62270000 FRAIS D'ACTES		54	54	100.00
62300000 PUBLICITE, PUBLICATIONS RELATI	584	9 482	8 898	93.84
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	5 700	12 469	6 769	54.29
62340000 CADEAUX	708		708	
62500000 DEPLACEMENTS , MISSIONS ET REC	8 990	4 037	4 953	122.70
62510000 DEPLACEMENTS & MISSIONS EDIH	789	1 971	1 183	59.99
62570000 RECEPTIONS	4 914	2 948	1 965	66.66
62600000 FRAIS POSTAUX	44	992	948	95.56
62610000 FIBRE	8 066	7 301	765	10.48
62620000 FRAIS TELECOMMUNICATION	1 620	846	775	91.60
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	843	1 381	537	38.92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
62810000 COTISATIONS	4 275	4 295	20	0.46
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	4 052	3 080	972	31.55
63120000 TA CSIRT	755	384	371	96.69
63121000 TA HORS CSIRT	435	645	210	32.57
63330000 FC EMPLOYEURS CSIRT	987	592	395	66.76
63331000 FC EMPLOYEURS HORS CSIRT	677	828	151	18.25
63350000 TA LIBERATOIRE CSIRT	115	59	57	96.83
63351000 TA LIBERATOIRE HORS CSIRT	66	98	32	32.67
63511000 COTISATION FONCIERE DES ENTREP	1 016	474	542	114.35
SALAIRES ET TRAITEMENTS	247 163	221 121	26 042	11.78
64110000 SALAIRES CSIRT	145 463	87 476	57 987	66.29
64111000 SALAIRES HORS CSIRT	82 984	118 945	35 961	30.23
64120000 CONGES PAYES CSIRT	1 308	1 189	2 497	210.06
64121000 CONGES PAYES HORS CSIRT	381	4 600	4 982	108.28
64130000 PRIMES & GRATIFICAT° CSIRT	5 851	1 973	3 878	196.53
64131000 PRIMES & GRATIFICAT° HRS CSIRT	5 163	1 571	3 592	228.61
64140000 INDEMNITES & AVANT. CSIRT	4 250	639	3 611	565.40
64141000 INDEMNITES & AVANT. HORS CSIRT	2 525	7 106	4 581	64.47
COTISATIONS SOCIALES	86 441	75 274	11 167	14.83
64510000 COTISATIONS URSSAF CSIRT	34 298	15 736	18 561	117.95
64511000 COTISATIONS URSSAF HORS CSIRT	23 116	28 053	4 937	17.60
64520000 COTISATIONS MUTUELLE CSIRT	5 426	3 376	2 050	60.71
64521000 COTISATIONS MUTUELLE HRS CSIRT	2 608	3 380	772	22.85
64530000 COTISATIONS RETRAITE CSIRT	7 304	2 044	5 260	257.30
64531000 COTISTAIONS RETRAITE HRS CSIRT	4 508	5 234	726	13.88
64580000 CONTRIBUTION ADESATT CSIRT	26	19	7	35.32
64580100 CONTRIBUTION ADESATT HRS CSIRT	15	22	7	33.32
64581000 COTISAT° RETAITE AFP CSIRT	131	91	40	43.89
64581100 COTISAT° RETRAITE AFP HRS CIR	131	228	97	42.39
64582000 COTISATIONS CNRACL CSIRT	4 566	4 069	497	12.21
64582100 COTISATIONS CNRACL HORS CSIRT	4 566	7 797	3 231	41.44
64588000 PROVISION CHARGES PEL	2 070	3 255	5 326	163.60
64590000 CHARGES / CP CSIRT	951	725	1 676	231.18
64591000 CHARGES / CP HORS CSIRT	19	1 833	1 814	98.96
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	848	862	14	1.59
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	4 462	3 634	828	22.78
68110000 DAP IMMO.CORPORELLES		3 634	3 634	100.00
68111000 DAP IMMO.INCORPORELLES	168		168	
68112000 DAP IMMO. CORPORELLES	4 294		4 294	
REPORTS EN FONDS DEDIES	6 231	65 842	59 611	90.54
68941000 REPORT FONDS DEDIES CSIRT		65 842	65 842	100.00
68944000 REPORT FONDS DEDIES OSMOSE	6 231		6 231	
AUTRES CHARGES	1 124	399	725	182.02
65110000 REDEVANCES OVH	979	386	593	153.48
65800000 CHARGES DIVERS DE GESTION COUR	10	12	3	20.61
65820000 PENALITES AMENDES FISCALES &P.	135		135	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	460 044	461 688	1 644	0.36
RESULTAT D'EXPLOITATION	20 007	8 314	11 693	140.63
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE 76400000 PRODUITS VMP AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES 76800000 AUTRES PRDTS FINANCIERS	1 627		1 627	
	1 627		1 627	
	2	53	51	97.09
	2	53	51	97.09
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 629	53	1 576	NS
RESULTAT FINANCIER	1 629	53	1 576	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	21 636	8 367	13 269	158.59
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	3 266	1 255	2 011	160.24
	3 266	1 255	2 011	160.24
TOTAL DES PRODUITS	481 680	470 055	11 625	2.47
TOTAL DES CHARGES	463 310	462 943	367	0.08
EXCEDENT OU DEFICIT	18 370	7 112	11 258	158.30

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
CYBER OCC			DATA VALLEY 1000 L'OCCITANIE 31670 LABEGE		
SIRET	9	1	8	6	3
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Résultat fiscal			Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit		
Bénéfice imposable à 15%	21	771	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values			PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			dans le secteur productif, art. 244 quater W		
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)			Base d'imposition Chiffre d'affaires Taux d'imposition		
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)			Base d'imposition Taux d'imposition		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	x	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé			CEGID		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
FORVIS MAZARS ENTREPRENEURS 425 RUE JEAN ROSTAND 31670 LABEGE Tél: 05.82.74.10.03					
			Identité du déclarant:		
			Date: 26/05/2026 Lieu TOULOUSE		
			Qualité et nom du signataire: Marc SZTULMAN, Président		
			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

**N° 2065 bis
2026**

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--	---

I	DIVERS
---	--------

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS	
---------------	--

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 232 bis du CGI)
---	---

R	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
---	---

Désignation de l'entreprise												CYBER OCC												Néant												*																																																											
Adresse de l'entreprise												DATA VALLEY												31670 LABEGE																																																																							
Numéro SIRET *												91863940200026												Durée de l'exercice en nombre de mois *												12												Durée de l'exercice précédent *												12																																			
																								Exercice N clos le												31122025												Exercice N-1 clos le												31122024																																			
ACTIF												Brut												Amortissements - Provisions												Net												Net																																															
												1												2												3												4																																															
Immobilisations incorporelles												Fonds commercial *												010																								012																																															
												Autres *												014												6257												016												168												6089																							
Immobilisations corporelles *																								028												15596												030												8671												6925												11219											
Immobilisations financières * (1)																								040												76												042																								76												76											
Total I (5)																								044												21929												048												8839												13090												11295											
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *																								050																								052																																															
Marchandises *																								060																								062																																															
Avances et acomptes versés sur commandes																								064												773												066																								773												2272											
Créances (2)												Clients et comptes rattachés*												068												3060												070																								3060												1290											
												Autres * (3)												072												458816												074																								458816												424301											
Charges constatées d'avance *																								092												6083												094																								6083												7494											
Valeurs mobilières de placement																								080												250191												082																								250191																							
Disponibilités																								084												253714												086																								253714												48641											
Total II																								096												972637												098																								972637												483997											
Total général (I+II)																								110												994566												112												8839												985727												495293											
PASSIF																								Exercice N NET												1												Exercice N-1 NET												2																																			
Capital social ou individuel *																								120																																																																							
Ecart de réévaluation																								124																																																																							
Réserve légale																								126																																																																							
Réserves réglementées*																								130																																																																							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *												131																								132																																																											
Report à nouveau																								134												7112																																																											
Résultat de l'exercice																								136												18370																								7112																																			
Subventions d'investissement																								137																																																																							
Provisions réglementées																								140																																																																							
Total I																								142												25482																								7112																																			
Provisions pour risques et charges																								154																																																																							
Emprunts et dettes assimilées																								156												293252																								442344																																			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																								164																																																																							
Fournisseurs et comptes rattachés																								166												42218																								8788																																			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)												169												510												172												35076												35250																																			
Comptes courants d'associés																								173																																																																							
Autres dettes																								175																																																																							
Produits constatés d'avance																								174												589699																								1800																																			
Total III																								176												960245																								488181																																			
Total général (I + II + III)																								180												985727																								495293																																			
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an												193												(4) Dont dettes à plus d'un an												195																																																											
(2) Dont créances à plus d'un an												197												(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *												182												6257																																															
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs												199												Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *												184																																																											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise CYBER OCC

Désignation de l'entreprise CYBER OCC													Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le					Néant		*															
A - RÉSULTAT COMPTABLE													13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4																						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires												209						210																					
	Production vendue	biens										215						214																						
		services *										217						218	2 250																					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	222																						
	Production immobilisée *																	224																						
	Subventions d'exploitation reçues																	226	268 564					428 500																
	Autres produits																	230	209 238					41 503																
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	232	480 052					470 003																
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																	234																						
	Variation de stock (marchandises) *																	236																						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																	238																						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																	240																						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																	242	110 572					92 339																
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 016)																	244	4 052					3 080																
	Rémunérations du personnel *																	250	247 163					221 121																
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380)																	252	86 441					75 274																
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)																	254	10 693					69 476																
	Dotations aux dépréciations																	256																						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										259						262	1 124					399																
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260																												
	Total des charges d'exploitation (II)																	264	460 044					461 688																
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																		270	20 007					8 314																
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)																	280	1 629					53																
	Produits exceptionnels (IV)																	290																						
	Charges financières (V)																	294																						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)										347						300																						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)										348																												
	Impôts sur les bénéfices * (VII)																	306	3 266					1 255																
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																		310	18 370					7 112																
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															312	18 370					314																
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																	316																						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																	318																						
	Provisions non déductibles *																	322																						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																	324	3 266																					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247										Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248							330	135																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												(Part de loyers dispensés de réintégration)		249								251																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	998																						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	999																						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																						997																	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)								987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44 quindécies)		138							342													
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)								989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991																								
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer								344		Créance due au report en arrière du déficit		346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992																				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993												350								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS													Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352	21 771					354														
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																	356																						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																						360																	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS													Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370	21 771					372														

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Amende		135
Total des réintégrations diverses	330	135

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC												Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412	6 257	414		416	6 257				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	15 596	472		474		476	15 596				
Immobilisations financières		480	76	482		484		486	76				
TOTAL		490	15 672	492	6 257	494		496	21 929				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500		502	168	504		506	168			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	4 377	562	4 294	564		566	8 671				
TOTAL			570	4 377	572	4 462	574		576	8 839			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Montant de la TVA collectée		374 10 687
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 5 360
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 17 octies du CGI		397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS		
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691
Revenu brut social (si le montant est négatif)		692
Revenu brut social (si le montant est positif)		693

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC				Néant ☒ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022			Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence			024			160	
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
---------------------------------------	--

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

31/12/2025

[illegible]

En Euros.

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

31/12/2025

[illegible]

En Euros.

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

31/12/2025

Charges constatées d'avance	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Location Karlia	4 497		
- Abonnement logiciel	1 586		
Total	6 083		

En Euros

CA21 - DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : CYBER OCC

31/12/2025

[illegible]

En Euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le règlement ANC-2018-06 de l'article 431-6 sur la variation des fonds dédiés a été maintenu.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ses principales modifications portent sur (i) la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, (ii) la suppression de la technique des transferts de charges et (iii) la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers utilisés pour la présentation des informations en annexe.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1.Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste " Immobilisations en cours, avances et acomptes " ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes " Produits exceptionnels " et "

Charges exceptionnelles ".

2.Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel :

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges :

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.